

G. BORDONARO donne lecture du texte suivant :

G. BORDONARO geeft lezing van de volgende tekst:

Depuis début octobre, les lignes 46, 81 et 49 sont déviées à cause des travaux qui ont débuté à la rue Wayez. Ces perturbations engendrent sans surprise une saturation de la chaussée de Mons, jusque « Veeweyde », mais aussi du côté de l'avenue Vander Bruggen. Je voudrais surtout pointer les incompréhensions concernant le choix des déviations, qui participent à la cacophonie quotidienne des Anderlechtois, peu importe leur moyen de transport. Il est assez surpris des déviations qui ont été décidées par la « STIB ».

Le bus 46 en direction de « Moortebeek » est rallongé jusqu'à l'arrêt « Van Beethoven ». Plutôt que de couper par la rue de la Gaieté comme le font les bus « De Lijn » et revenir vers le rond-point du Meir pour repartir ensuite vers « Bracops » alors qu'ils passent juste à côté « d'Ysaye ». Cela forme une très grande boucle. Le même problème est constaté sur la ligne en direction du « Centre » : une fois à « Saint-Guidon », le bus repart vers « Van Beethoven » pour revenir depuis la chaussée de Mons, alors qu'il pourrait couper par la rue de la Démocratie ou la rue de la Gaieté pour rejoindre la chaussée de Mons et se diriger vers le « Pont de Cureghem ».

Idem pour le bus 49, rallongé jusqu'à « Van Beethoven » pour se diriger par le rond-point du Meir pour rejoindre ensuite la place de Linde. Alors que, arrivé à « Aristide Briand », il pourrait couper par la rue de Veeweyde, et reprendre son chemin normal vers la rue de Formanoir.

Ces prolongements inutiles font perdre facilement 15 minutes à tout le monde. Ces déviations sont aussi compliquées à comprendre tellement elles ne coïncident pas avec leur trajet initial. Chaque matin c'est la galère en termes de mobilité.

La semaine passée encore, un chauffeur de bus nous a conseillé de descendre, pour ceux et celles qui n'avaient pas un long trajet à faire à pied, car le rond-point « Veeweyde » était complètement saturé, avec 5 bus qui se suivaient sur 200m de distance.

Les questions sont les suivantes :

Le Collège a-t-il été concerté pour la mise en œuvre de ces déviations ? Reconnaît-il les problèmes relatés ici ?

Quelles sont les raisons qui ont poussé la « STIB » à choisir des déviations qui soient autant en décalage avec les trajets initiaux et qui font perdre beaucoup de temps à leurs véhicules ? Jugez-vous pertinent de raccourcir les lignes 46 et 49, par les rues de la Démocratie et/ou rue de la Gaieté et rue de Veeweyde ?

F. RYGAERT estime que pareilles questions techniques qui n'ont pas forcément leur place au Conseil. Les problèmes de mobilité, de transports en commun sont des vrais problèmes, auxquels nous sommes tous exposés quotidiennement mais le but n'est pas d'en faire des réunions publiques mais bien d'aider des personnes et d'apporter des solutions constructives. On sait que l'ensemble de la situation est compliqué à la « STIB » pour l'instant, mais et il ne comprend pas le sens des questions posées. Il espère qu'il ne choque pas mais la démocratie c'est aussi de parler des sujets au bon endroit.

G. BORDONARO se dit aussi désolé de cette interpellation mais il pense que le « PTB » ne fait pas des interpellations de manière exagérée et demande un peu de respect pour l'opposition.

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH explique que la Commune, la Région et la « STIB » sont conscients des problèmes mentionnés. Ils échangent quasi quotidiennement pour trouver des solutions. Il ne s'agit pas seulement de mettre au point la déviation, mais aussi de résoudre des problèmes apparus conjointement et qui ont rendu la situation encore plus difficile. Les chiffres concernant les retards des deux

dernières semaines concernant les bus étaient vraiment très mauvais mais, depuis cette semaine, le bilan s'est amélioré, bien que la situation reste difficile. Plusieurs facteurs surviennent depuis octobre : d'abord les travaux de la rue Wayez qui sont entrés dans leur phase suivante, ensuite la coupure du tram qui passe en « T-bus » par la chaussée de Mons, puis normalement, via l'avenue Gounod. C'est son itinéraire normal qui était prévu. Depuis début octobre, l'avenue Gounod est fermée et elle le restera pendant un certain temps ; elle ne sera donc pas accessible au bus 49, 810 « De Lijn » et au tram 81. Par ailleurs, les travaux non-planifiés de « SIBELGA » sur la chaussée de Mons, ont été arrêtés après seulement 1 journée, sur l'insistance de la Commune et devront être reprogrammés ultérieurement avec une nouvelle planification coordonnée. Toutes les analyses des déviations doivent être adaptées au bus, en ce sens qu'il doit avoir suffisamment d'espace pour tourner, ce qui n'est pas toujours le cas.

La Commune, en collaboration avec la « STIB », a décidé ce mardi d'adapter la déviation du bus 46, comme vous le proposez, et de le faire passer par la rue de la Démocratie dans un avenir proche, afin de réduire les retards. Pour ce faire, la rue devra être convertie en rue à sens unique. Nous allons continuer à surveiller les nouveaux développements et à faire des ajustements, si nécessaire.

G. BORDONARO apprend avec contentement que le Collège admet qu'il y a un problème et qu'une solution partielle a été trouvée pour la ligne 46. Tous les Anderlechtois et autres utilisateurs, seront soulagés par ces changements. Néanmoins, il trouve que la réaction de F. RYGAERT est vraiment méprisante et inappropriée. Il espère que le Collège prend sa propre position par rapport à cela ; ce n'est pas à F. RYGAERT de juger des interpellations opportunes ou pas dans ce Conseil communal. Il souhaite préciser qu'il y a des milliers d'Anderlechtois qui prennent les transports en commun, c'est donc un problème qui touche énormément de personnes. Cette interpellation mérite totalement se place lors du Conseil. Il demande du respect et les réponses apportées par Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH sont satisfaisantes.

Monsieur le Bourgmestre-Président paraphrase ce que F. RYGAERT a dit. C'est une compétence de la « STIB » et la Commune ne fait que valider la proposition de la « STIB ». A la base, c'est un choix opérationnel porté par l'opérateur des transports en commun. Néanmoins, il en prend acte.